

Bien que ces dépenses soient assumées par les ministères et organismes canadiens participant au rétablissement des réfugiés, nous les considérons comme une contribution indirecte aux activités courantes valables du HCR.

Mon troisième point est essentiel pour l'avenir du HCR et concerne le financement de son programme ordinaire ainsi que les souscriptions spéciales. D'après le compte rendu de la réunion du Comité exécutif tenue à Genève en octobre et le rapport du Haut-Commissaire, les coûts prévus pour le programme général du HCR en 1978 s'accroîtront de façon inquiétante par rapport à ceux de 1977. Voilà des perspectives qui franchement nous inquiètent et ce, pour deux raisons: d'abord, elles reflètent de graves perturbations planétaires par le nombre tragique des réfugiés et personnes déplacées en cause et, deuxièmement, elles indiquent que le manque de coopération financière au sein de la communauté internationale obligera le Haut-Commissaire à réaménager les objectifs de son projet de programme; le cas échéant, je n'ai pas à préciser quelles en seraient les premières victimes.

Etant donné l'appui que le Canada accorde à tous les aspects des activités du HCR, le Haut-Commissaire peut être assuré de la compréhension et de la collaboration de mon gouvernement qui s'efforcera de l'aider dans toute la mesure du possible. Nous espérons ardemment, toutefois, qu'un plus grand nombre de gouvernements partageront le fardeau de l'aide à nos frères en détresse de par le monde.

En terminant, j'aimerais dire que nous étions très surpris d'apprendre cette semaine, et avec grand regret, la démission de Son Excellence le prince Sadruddin Aga Khan. Sa contribution dans la communauté mondiale comme Haut-Commissaire pour les réfugiés a été énorme. Il a accompli une tâche vraiment difficile dans laquelle on remarquera son absence.